



Lettre ouverte à Amaury de Hauteclocque
Directeur général des coopérations humaines

Monsieur le Directeur,

Après l'annonce du Président de la République, Emmanuel Macron, invitant les entreprises à verser une prime de fin d'année, l'UNSa sollicite de la direction qu'elle applique cette mesure aux salariés du Groupe.

Nous demandons un geste exceptionnel de fin d'année en direction des salariés par le versement d'une prime de 1000 euros minimum. Cette prime ne doit évidemment pas remplacer la concertation qui s'est engagée pour l'augmentation durable des rémunérations dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires. L'UNSa a déjà porté des demandes auprès de la direction sur les augmentations individuelles, augmentations collectives et gratifications. Dans ces négociations l'UNSa s'engage, comme à son habitude, avec un esprit de justice sociale pour notamment réduire les écarts de rémunération.

Dans ce contexte plusieurs grands groupes français ont annoncé le versement d'une prime à leurs employés. Par ailleurs le MEDEF est favorable à ce dispositif.

De son côté, le groupe COVEA, acteur majeur dans le monde de l'assurance, doit asseoir son leadership par cette annonce et adresse, par là même, à l'attention de ses salariés un message fort de reconnaissance dans cette période de transformations profondes dans le groupe.

Dans l'attente de votre réponse.

Sincères salutations.

Philippe Baboin
DSG UNSa COVEA

